

Testifire TES3 Smoke Cartridge
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
SDS0100FR

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	Testifire TES3 Cartouche de fumée.
Nom Commercial	Solo TES3-XXX, (XXX indique les variantes client).
N° CAS	Mélange.
N° EINECS	Mélange.
No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
UFI	0247-73RF-D00J-HE4Y

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Simulation de fumée
Utilisations Déconseillées	Rien de connu.

1.3 Représentant exclusif d'un fabricant non communautaire

Identification de la société	Shift-Consult Hubert Scherzinger, 79108 Freiburg, Allemagne
Téléphone	+49 7665 91 21 74

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road Welham Green, Hertfordshire. AL9 7JE. Royaume-Uni
Téléphone	+44 (0) 1707 282760
Fax	+44 (0) 1707 282777
Email (personne compétente)	SDS@detectortesters.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Entreprise (Royaume-Uni) Mon-Thur (08:30-17:00), Fri (08:30-15:00)	+44 (0) 1707 282760
Tél. d'urgence – 24 heure(s).	+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de Danger	Aucun
Mention(s) d'Avertissement	Aucun
Mention(s) de Danger	Aucun
Conseil(s) de Prudence	Aucun

2.3 Autres dangers

Aucun.

2.4 Autres informations

Aucun.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE No. 1272/2008

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Propane-1,2-Diol	40-50	157-55-6	200-338-0 01-2119456809-23	Aucun	Aucun

3.3 Autres informations

Ne contient aucune substance vPvB non classée avec une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union.

4. PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la Peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Requérir le secours d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Utiliser un vaporisateur d'eau, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 comme extincteur. De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Port obligatoire d'un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Porter des gants de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la matière répandue dans de la terre ou du sable. Transférer dans un conteneur pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8 et 13.

6.5 Autres informations

Aucun.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est requise.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage

Ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Simulation de fumée.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Propane-1,2-Diol	57-55-6	150	474	-	-	LEP (Vapeur et matières particulaires totales)
		-	10	-	-	LEP (Poussières)

LEP: Limite d'exposition Professionnelle (WEL: UK HSE EH40)

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate.

Testifire TES3 Smoke Cartridge

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement.



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur.	Claire.
Odeur	Caractéristique.
Seuil Olfactif (ppm)	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non déterminé.
Point/Intervalle d'ébullition (°C)	100°C
Point d'Eclair (°C)	>100°C
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité	Non inflammable.
Intervalle de limites d'Explosivité	Non applicable.
Pression de Vapeur (mm Hg)	23hPa @ 20°C.
Densité de Vapeur (Air=1)	Non applicable
Masse volumique (g/ml)	1.05 g/cm ³ @ 20°C.
Solubilité(s)	Miscible avec: De l'eau
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non déterminé.
Température de Décomposition (°C)	Le produit ne s'enflamme pas de manière spontanée.
Viscosité (mPa.s)	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	270°C
Solvants organiques - Contenu	69.8%
De l'eau - Contenu	20.0%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	Non attribué.
10.5 Matières incompatibles	Non attribué.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélanges

Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritante.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.
L'allaitement	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non attribué.

11.2 Autres informations

Aucun.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
12.2 Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations disponibles
12.4 Mobilité dans le sol	Soluble dans l'eau. Le produit devrait être très mobile dans le sol.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Endocrine disrupting properties	Rien de connu.
12.7 Autres effets néfastes	Aucun.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales. Les petites quantités peuvent être éliminées avec les déchets ménagers.
13.2 Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 UN Désignation officielle de transport	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
Code de classification ADR	Pas dangereux selon la réglementation en cours ADR.
Code de classification IATA	Pas dangereux selon la réglementation en cours IATA.
Code de classification IMDG	Pas dangereux selon la réglementation en cours IMDG.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	Non indiqué.
Liste candidate de substances particulièrement préoccupantes	Non indiqué
REACH : ANNEXE XVII Restrictions concernant la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances, préparations et produits dangereux	Non indiqué
REACH : ANNEXE XIV liste des substances soumises à autorisation	Non indiqué
Plan d'action communautaire (CoRAP) régulièrement mis à jour	Non indiqué
Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation	Rien de connu.

Testifire TES3 Smoke Cartridge

Règlement (CE) N° 2019/1021 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants
Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste
Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste
Tous les produits chimiques ne sont pas mentionnés dans la liste

15.1.2 Règlements nationaux

Wassergefährdungsklasse (Allemagne)

VOC-CH

VOC-EU

WGK classe 1

69.75%

69.75%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

16.AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour:1-16.

LÉGENDE

VME	Limite d'exposition prolongée
VLE	Limite d'exposition (15 min)
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
VOC	Composés organiques volatils

Les informations sont fondées sur les meilleures connaissances de No Climb Products Ltd et ses conseillers et sont données de bonne foi, mais nous ne pouvons pas garantir leur exactitude, leur fiabilité ou leur exhaustivité et par conséquent nous déclinons toute responsabilité concernant les pertes ou les dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Puisque les conditions d'utilisation sont en dehors du contrôle de la société et de ses conseillers nous déclinons toute responsabilité relative aux pertes ou aux dommages lorsque le produit est utilisé pour des fins autres que celles auxquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.